



PRÉSENTATION GÉNÉRALE 2025-2026

MIRCAL

Donnons un sens à votre patrimoine

Conseil en placement

Gestion de fonds alternatifs

Produits structurés



MIRCAL

43 QUAI DE GRENELLE, 75015 PARIS

SIRET: N° 33316062000030

Capital social : 1 352 037 840,00 €

« LE MOT DU DIRIGEANT »

Cher(e)s client(e)s,

Vous recevez cette brochure parce que vous avez montré un intérêt pour nos produits ou services et nous vous en remercions.

Le cabinet MIRCAL se veut résolument novateur dans l'industrie.

proposant une autre vision de l'épargne et de l'investissement, ou la transparence est érigée en valeur fondamentale, communément avec l'instauration d'une communauté d'intérêts entre tous les acteurs d'un projet.

Nous démontrons au quotidien que la performance ne devrait jamais être sacrifiée sur l'autel de la sécurité. Nos gestionnaires sont dévoués à vous démontrer cela en vous intégrant, je l'espère, à notre communauté de clients.

Merci de votre attention

Emmanuelle VAUDOYER

PRESIDENTE.





Usurpation d'identité

Le cabinet, ou l'application, déploie des mécanismes rigoureux et des protocoles systématiques afin de garantir l'intégration complète des standards les plus élevés en matière de qualité et de sécurité, couvrant l'ensemble des aspects liés à la gestion, à la transparence et à la performance des placements alternatifs proposés.

Cette approche structurée permet non seulement d'assurer la fiabilité et la cohérence de chaque opération, mais aussi de renforcer la confiance des clients, des partenaires et des investisseurs en leur offrant des solutions sécurisées, conformes aux exigences réglementaires et adaptées aux évolutions constantes du marché.

Par ailleurs, le cabinet ou l'application met un accent particulier sur la surveillance continue, l'évaluation des risques et l'amélioration progressive de ses processus internes, afin de garantir une offre de placement alternatif qui soit non seulement performante et sécurisée, mais également durable et responsable, en phase avec les attentes croissantes en matière d'éthique et de gouvernance.

Ainsi, chaque étape, de la sélection des opportunités à la gestion quotidienne des actifs, est pensée pour maximiser la valeur tout en minimisant les risques, offrant aux clients une expérience de placement à la fois innovante, fiable et conforme aux standards internationaux les plus exigeants.



MIRCAL s'affirme comme une référence incontournable dans l'univers de la gestion alternative de patrimoine privé, alliant rigueur, vision stratégique et approche sur mesure pour accompagner une clientèle distinguée d'investisseurs particuliers à travers l'Europe occidentale.

Ce qui distingue le cabinet, c'est sa capacité à conjuguer expertise pointue et diversité des secteurs d'activité, englobant avec cohérence les marchés financiers, les produits bancaires, les fonds communs numériques et les fonds participatifs, afin d'offrir des solutions de placement à la fois innovantes, sécurisées et parfaitement adaptées aux ambitions spécifiques de chaque investisseur.

Forte de cette approche intégrée et avant-gardiste, MIRCAL transcende le rôle traditionnel d'un gestionnaire de patrimoine pour devenir un véritable partenaire stratégique, capable de créer de la valeur durable tout en inspirant confiance et sérénité.

À travers cette singularité, le cabinet incarne l'excellence, la performance et la responsabilité, offrant à ses clients une expérience d'investissement unique, distinctive et résolument tournée vers l'avenir

Présentation de MIRCAL et de sa stratégie client

MIRCAL s'affirme comme une référence dans la gestion alternative de patrimoine privé, alliant expertise pointue et approche sur mesure pour accompagner une clientèle diversifiée d'investisseurs particuliers à travers l'Europe occidentale. La singularité du cabinet réside dans la complémentarité de ses secteurs d'activité, couvrant les marchés financiers, les produits bancaires, les fonds communs numériques et les fonds participatifs, offrant des solutions de placement innovantes et sécurisées adaptées à chaque profil d'investisseur.

L'approche client constitue un pilier fondamental de l'identité de MIRCAL.

Chacun des 11 000 clients bénéficie d'une attention personnalisée, d'une disponibilité constante et d'un suivi rigoureux, quels que soient le volume de patrimoine ou la complexité du portefeuille, et le cabinet n'a enregistré aucun litige depuis sa création.

Avec 450 gestionnaires, chaque professionnel prend en charge moins de 40 clients, contre 70 en moyenne dans le secteur, garantissant des relations solides, durables et un accompagnement sur mesure, reflet de l'excellence et de la fiabilité du cabinet.



Usurpation d'identité !

Nos produits phares.

MIRCAL concentre son expertise sur les secteurs les plus dynamiques en Europe, tout en explorant des instruments d'investissement à la fois innovants, performants et sécurisés. Le cabinet propose une gamme diversifiée et complémentaire comprenant les produits dérivés, les matières premières, les métaux industriels, le financement immobilier participatif ainsi que les fonds alternatifs. Cette approche permet de combiner opportunités de rendement, sécurité et stratégie personnalisée, offrant à chaque client des solutions de placement différenciantes, parfaitement alignées avec ses objectifs financiers et son appétence au risque.

Matières premières.

L'investissement dans les matières premières permet de diversifier un portefeuille tout en tirant parti du potentiel de rendement de ce marché dynamique.



Hydrogène

L'hydrogène, énergie propre et prometteuse, offre des opportunités stratégiques de croissance dans l'énergie, les transports et l'industrie.



Métaux précieux

Les métaux précieux, valeurs refuge historiques, protègent contre l'inflation tout en offrant un potentiel de rendement attractif.



Financement participatif

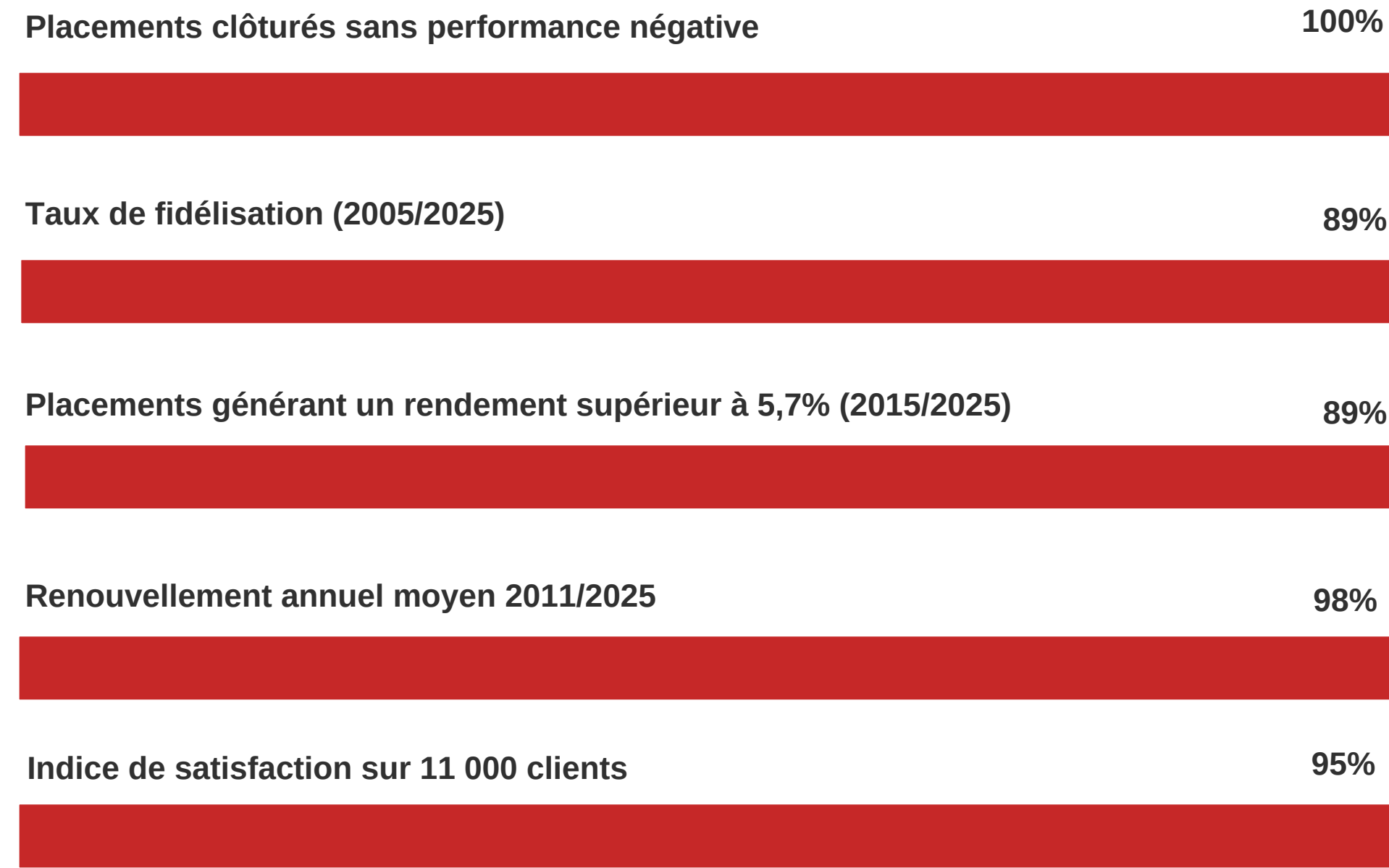
Le financement immobilier participatif démocratise l'accès au marché immobilier tout en proposant des opportunités d'investissement innovantes.



Le meilleur indice : la satisfaction

PERFORMANCE

MIRCAL revendique une véritable culture du résultat, considérant la performance comme une composante essentielle et légitime de toute stratégie patrimoniale. Trop souvent opposé à la sécurité, le rendement est ici appréhendé comme le fruit d’une gestion rigoureuse, maîtrisée et éclairée. Chaque jour, MIRCAL démontre qu’exigence de performance et préservation du capital peuvent coexister avec équilibre, transparence et excellence.



167 688 350 €
Valorisation de l’actif immobilisé, hors capitaux propres, témoignant de la solidité patrimoniale et de la capacité de MIRCAL à créer de la valeur durablement.



NOS GARANTIES



Capital garanti

Le capital de nos clients est protégé par le gouvernement à hauteur de 100 000 € par compte, en cas de défaillance de l'établissement bancaire dépositaire.

Engagement

Le cabinet et sa direction s'engagent contractuellement sur la solidité des produits proposés, notamment ceux bénéficiant d'une garantie intégrale du capital.

Indépendance

MIRCAL agit exclusivement dans l'intérêt de ses clients. Totalement indépendante de toute institution financière et sans endettement, la société préserve ainsi une objectivité absolue dans chacune de ses recommandations.

Ségrégation des avoirs

Les capitaux des clients sont strictement séparés de ceux du cabinet et déposés sur des comptes séquestres sécurisés, ouverts auprès de chambres de compensation agréées.

Rémunération

MIRCAL ne perçoit aucun frais de garde ni de traitement. Sa rémunération repose uniquement sur une commission de performance, alignant ses intérêts sur ceux de ses clients.

Protection des données

Entièrement conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le cabinet garantit la confidentialité absolue des informations personnelles et ne procède à aucune monétisation de données.

« LA SÉCURITÉ COMME MEILLEUR ATOUT »

Intérêt commun

Notre rémunération repose exclusivement sur la performance réalisée à la clôture, assurant une communauté d'intérêts totale entre MIRCAL et ses clients.

Interface de suivi

Chaque client bénéficie d'un accès permanent 24/7 à une interface de suivi personnalisée, garantissant une transparence complète sur la gestion de son compte.

Historique exemplaire

Depuis sa création, MIRCAL n'a fait l'objet d'aucun litige, conflit, piratage, détournement ou sanction disciplinaire, témoignant d'une fiabilité et d'une éthique irréprochables.

⚖ Réglementation

MIRCAL est un gestionnaire de fonds régulé, opérant dans le strict respect des réglementations locales et européennes, conformément aux plus hauts standards du secteur.

Contrôle constant

Le cabinet fait l'objet d'une surveillance continue de la part des marchés, de ses contreparties OTC, de ses fournisseurs de liquidités ainsi que des autorités compétentes, garantissant un niveau de transparence maximal.

Gestion du risque

Fidèle à une approche prudente et sélective, MIRCAL adopte une stratégie d'investissement conservatrice, excluant tout partenaire ne disposant pas d'une notation minimale de AA+.

« PROCÉDURE DE SOUSCRIPTION »

MIRCAL a mis en place un processus de souscription simplifié pour l'ensemble de ses produits, afin de les rendre accessibles aux investisseurs non professionnels tout en garantissant une conformité totale avec les normes légales et réglementaires en vigueur.

PRÉSENTATION

Le gestionnaire de compte a pour mission d'assurer une information claire, précise et transparente à chaque étape de la souscription, garantissant ainsi la conformité réglementaire et une parfaite compréhension du processus par le client.

PLANIFICATION & SÉLECTION DES CLIENTS

Le gestionnaire accompagne chaque investisseur dans la définition des paramètres de son placement, en sélectionnant parmi un panel d'options adaptées à son profil et à son capital : durée, typologie de produit et nature du rendement souhaité.

SOUSCRIPTION

Une fois approuvée, la souscription entraîne l'inscription au registre bancaire, le versement du capital, la mise sous séquestre des fonds auprès d'une clearing house agréée, ainsi que l'enregistrement et la publication des transferts de parts.

FORMALISATION

La souscription est officialisée par la signature du bulletin d'adhésion et la présentation d'une pièce d'identité, avant validation par le département juridique de MIRCAL.

SUIVI

Le client accède ensuite à une interface de gestion en ligne, lui permettant de suivre en temps réel la performance, les mouvements et la valorisation de son compte, dans un environnement sécurisé et conforme aux plus hauts standards du secteur.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour toute information supplémentaire ou pour initier une souscription, votre gestionnaire de compte MIRCAL se tient à votre entière disposition afin de vous accompagner avec rigueur et confidentialité.